

Plan d'actions pour résoudre les nuisances des riverains de l'A12 et améliorer l'offre globale de mobilité

Le document du maître d'ouvrage, la DDE78, élaboré à l'occasion du Débat Public organisé autour d'un éventuel prolongement de l'A12 de Montigny-le-Bretonneux aux Essarts-le-Roi, ne propose aucune action pour améliorer le sort des riverains de la RN10. Les études et les crédits sont destinés à l'A12.

Les riverains de Coignières, de La Verrière, de Maurepas, d'Elancourt, de Trappes et de Montigny sont d'ores et déjà sacrifiés au moins jusqu'à 2015/2020 et au delà compte-tenu du véritable objectif du projet : drainer une partie du trafic routier international Nord Sud vers notre région.

Qui seront les perdants du projet ?

- ◆ Tous les habitants de la région de Saint-Cyr à Rambouillet, de Montfort à Saint Rémy, verront une dégradation importante de la qualité de l'air et de l'environnement.
- ◆ Ceux de l'agglomération centrale, Saint Quentin en Yvelines, auront une double coupure Nord-Sud RN10 + A12.
- ◆ Ceux de Voisins-le-Bretonneux seront entourés de voies rapides : A12, D36 à 2 voies, déviation Sud.
- ◆ Les habitants de l'Ouest (Trappes/Maurepas/Elancourt/La Verrière/Coignières) auront plus de difficultés à accéder à la partie Est et ses emplois (Technocentre, Plateau de Saclay, ...). Inversement les structures commerciales existantes (ParisWest, ...) perdront la clientèle de l'Est découragée par la longueur des parcours d'accès imposés par cette double coupure. Ce qui pourrait générer faillite, chômage et au final des friches industrielles.
- ◆ Tous les franciliens qui chaque année viennent se ressourcer dans le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Les plus grands perdants seront les riverains de la RN10

- ◆ Parce que pendant une dizaine d'année la circulation, si on en croit les prévisions de la DDE, va continuer à augmenter sans être régulée.
- ◆ Parce qu'aucun aménagement de sécurité, d'isolation phonique, d'amélioration de la voirie n'est proposé.
- ◆ Parce que l'accès aux gares et équipements y seront de plus en plus difficiles.
- ◆ Parce que l'expérience de Trappes, le GPV, montre que l'intérêt des habitants (la couverture de la RN10) est sacrifié même lorsqu'on obtient des crédits importants de l'Etat, ce qui ne se reverra pas de sitôt.

Bien sûr on leur promet des « *lendemains qui chantent* » dans 10 ans ou plus. Ces promesses n'engagent que ceux qui y croient et qui déchanteront plus tard.

Quels seront les gagnants du projet ?

Autour de ce projet les intérêts sont importants, le lobbying tenace et influent :

- ◆ Cofiroute, qui sinon ne pourra pas rentabiliser son tunnel réservé aux camions Saint Germain / Le Chesnay.
- ◆ Les entreprises de travaux publics qui veulent obtenir le marché d'une autoroute de Montigny à Ablis et à Allainville.
- ◆ Les promoteurs qui ont des terrains le long du futur tracé pour établir des zones commerciales et d'activités.

- ◆ Les élus qui espèrent attirer des entreprises dans ces zones d'activités et la taxe professionnelle induite (et qui risquent d'être déçus avec sa réforme annoncée de la TP).
- ◆ Certains des habitants du Sud de la forêt de Rambouillet, du Sud de l'Essonne et d'Eure et Loire, qui profiteront d'un accès direct aux emplois de haut niveau des sociétés de la zone Est et les promoteurs qui planifient des lotissements luxueux dans cette zone.
- ◆ Pour les sociétés de transport internationaux qui pourront concurrencer directement les entreprises locales (cabotage).

Que faire face à ce projet ?

Il faut éviter les oppositions grossières (PNR/Ville Nouvelle ; Riches/Pauvres) qui ne font que semer le trouble, et définir des objectifs qui conviennent à tous les habitants de la zone :

- Améliorer la mobilité à l'intérieur de la zone, notamment Est-Ouest, faciliter l'accès aux zones commerciales, d'activités et collectives (gares,...).
- Diminuer voire supprimer le transit des poids lourds cause principale des pollutions, des encombrements et des accidents en mettant en place un axe de ferroutage (transport des camions par les trains).
- Améliorer la vie des riverains de la RN10 et restructurer ces abords.

Utiliser les crédits disponibles pour l'A12 permettra d'atteindre ces objectifs. Ils profiteront à l'ensemble de la population, c'est ce que propose le plan d'action pour résoudre les nuisances des riverains de l'A12 et améliorer l'offre globale de mobilité

Mesures pouvant être mises en œuvre en 2006

Sécurité routière :

- 3 radars automatiques supplémentaires sur la RN10.
- Simplification des limitations de vitesse et meilleure signalisation, marquage au sol.

Programmation des travaux sur la RN10 :

- Mise en place d'un revêtement drainant (- 3 db de bruit) près des habitations (sur au moins 3 km) et dans la traversée de Trappes.
- Mise en place de protections phoniques supplémentaires.
- Souterrains Est/Ouest.
- Passerelles pour piétons facilitant l'accès aux gares et la traversée de la RN10.

Autres actions

- Organisation du réseau des lignes principales d'autobus. Mise en place de lignes supplémentaires.
- Amélioration des voiries locales (responsabilité des communes) et mise en place des liaisons douces.
- Extension et sécurisation des parkings autour des gares.
- Travaux de réfection des gares (Coignières,...)
- Soutien à l'organisation du co-voiturage, optimisation des horaires de travail dans les zones d'activités (bureau du temps).

Etudes pour les actions moyens termes

- Du tronçon Yvelines d'un axe de ferroutage Nord-Sud incluant le port du Havre et la vallée de la Seine.
- D'un PDU – Plan de Déplacement Urbain - autour de la RN10.
- D'impact sanitaire de la circulation.
- Des améliorations des liaisons ferrées et de l'accès aux gares.
- Des améliorations de la chaussée de la RN10, de la suppression de certains feux rouges et de la mise en place de souterrains Est-Ouest.

Mesures pouvant être mises en œuvre dans les trois ans

- Inauguration du tronçon Yvelines de l'axe de ferroutage Nord/Sud, obligatoire pour le transit des poids lourds.
- RER C jusqu'à Coignières.
- Augmentation des cadences des trains sur Paris – Rambouillet – Chartres.
- Voiries sites propres pour bus.
- Réseaux de bus, non polluant, de rabattement vers les gares.
- Suppression des carrefours dangereux de la RN10.
- Améliorations des voiries parallèles à la RN10.

Mesures à plus long terme

- Extension de l'axe de ferroutage vers le tunnel sous la Manche et l'Europe du Nord
- Réaménagement de la RN10 en fonction de la diminution du trafic.
- Restructuration des zones commerciales et d'activités.

Mesures politiques et réglementaires

- Appui à la mise en place d'une politique de régulation des trafics au niveau régional et national.
- Informations régulières des citoyens, décideurs et des élus sur les enjeux de la politique énergétique.
- Mise en place d'un PDM – Plan de Déplacement des Marchandises - en Ile de France.
- Abandon du tunnel à camions Saint Germain / Le Chesnay.
- Mise en place d'un comité de suivi (comité du service public de la mobilité dans le centre et sud Yvelines) de ces mesures : élus, associations, services de l'Etat.

Il n'y a pas de fatalité pour les riverains de la RN10, et les habitants de la zone, mais des actions à entreprendre pour construire ensemble le futur de notre région sans sacrifier ni les hommes ni la nature.

Comité non a l'A12 <http://nona12.free.fr>

JB Gramunt mairie, Saint Rémy les Chevreuse

Pendant toute la durée du Débat Public vous pouvez proposer vos idées et mesures en envoyant un message à nona12@free.fr